



inFO DDi

Novembre 2013

Convergence RH en période de disette budgétaire... ou perspective d'alignement par le bas et de banalisation pour les agents des DDI?

Alors même que le navire départemental de l'État ne cesse de continuer à prendre l'eau, [tel que FO a pu le démontrer](#) en contradiction avec les discours entretenus au plus haut niveau de l'État - tel celui du Premier ministre devant le Congrès des Maires -, l'administration poursuit ses travaux sur les questions d'intendance.

Questions nullement négligeables pour les agents, mais que l'on peut soupçonner d'être destinées à détourner l'attention de celles relatives aux missions et moyens des DDI.

Questions dont on peut douter qu'elles débouchent sur des réponses satisfaisantes alors que les caisses sont vides !

Questions enfin dont on peut craindre qu'elles ne soient abordées que dans l'unique but de justifier la banalisation de gestion des agents des DDI, définitivement coupés de leurs ministères!

Petite revue de sujets abordés à l'occasion de la réunion de suivi du CT des DDI du 13 novembre 2013...

La subvention de restauration :

L'objectif est d'obtenir un reste à charge harmonisé à indice et restaurant administratif équivalent, le tout d'ici 2014.

Mais avec quel financement à la clé, dans un contexte de coupe sombre des budgets de l'action sociale ?

On nous dit que les caisses sont vides ! Et sur ce sujet comme sur d'autres, il ne faudrait pas que cette convergence entraîne une gestion de la fonction publique par strates territoriales (DDI, Direction régionale, Unité territoriale de direction régionale).

Si Force Ouvrière considère comme positif que le CT des DDI crée une jurisprudence positive, ce sera aussi dans une perspective de rattrapage pour les autres services et à travers une harmonisation par le haut !

Le remboursement des frais de déplacements :

FO a demandé que soient apportées certaines améliorations au projet d'arrêté présenté par l'administration :

- en supprimant le plafond de remboursement en cas de dépassement des taux réglementaires,
- en conditionnant l'application du "1/2 taux" en matière de frais de restauration au recours effectif à un restaurant administratif,
- en rétablissant la possibilité de recours à la 1^{ère} classe SNCF en cas de voyage aller-retour dans une même journée.

FO a par ailleurs souligné les dysfonctionnements notés dans le recours à la prestation externalisée mise à disposition des DDI pour les réservations (coûts pour le service/qualité de l'offre...)

La médecine de prévention :

Le constat est fait d'une réelle désertification dans un certain nombre de départements. La DGAFP a donc missionné l'Inspection générale des affaires sanitaires pour demander un rendu à la fin du premier semestre 2014. L'objectif est d'établir un vade-mecum à destination des DDI pour trouver des solutions adaptées aux nombreux cas de figure afin de couvrir l'ensemble des agents... 4 ans après la création des DDI !

Force Ouvrière a insisté sur la nécessité, quelles que soient les modalités de mobilisation de la médecine de prévention, que les moyens soient mis pour qu'un suivi continu des agents soit privilégié par un médecin, et surtout pas une armée d'« intérimaires » ou de « médecins francs-tireurs ».

Les enjeux pour les agents des DDI confrontés à des réformes continues et amplifiées le justifient !

FO est bien entendu revenu sur sa revendication de mise en place d'un CHSCT central des DDI... conforté par les positions de certains ministères qui estiment que leurs CHSCT ministériel n'est plus totalement compétent pour les DDI !

Les rapports Desforges et Pêcheur :

- *Afficher le périmètre Réate comme un centre de responsabilité.*
- *Renforcer le pouvoir des préfets dans les nominations des directeurs régionaux et dans la gestion de carrière des cadres intermédiaires.*
- *Développer des CAP régionales.*
- *Généraliser les publications de postes sur les plate-formes gérées par les PFRH des SGAR...*

Tout va dans le sens de ce que Force Ouvrière qualifiait en début d'année comme une Réate 2 : la coupure des agents des DDI et plus largement des services déconcentrés de leurs ministères de gestion !

Le bilan social des DDI :

Suite à un premier exercice réalisé en 2011 et présenté fin 2012 (partiel bien qu'ayant le mérite d'exister et alors que les bilans sociaux ministériels ignorent désormais pour partie les agents en DDI), est présenté le projet de bilan social 2013. Un document encore beaucoup trop quantitatif... et peu qualitatif. Un projet de bilan basé pour sa partie "Hygiène sécurité" sur les 47% des DDI ayant répondu à l'enquête lancée par les services du Premier ministre.

Un document qui a surtout le mérite de confirmer ce que Force Ouvrière avait annoncé il y a quelques semaines : à savoir que les DDI ont de nouveau perdu 6% de leurs effectifs en 2012 (près de 10% pour les DDT !)... ce qui en place un certain nombre artificiellement en situation de sur-effectif !

La démonstration de ce que porte FO depuis de longs mois : pour les DDI, MAP = RGPP...voire pire !!

Concernant le contenu du bilan social, Force Ouvrière réaffirme la nécessité que l'exercice ne se cantonne pas à lister et ventiler des effectifs par DDI, tranche d'âge et genre des agents, mais que l'ensemble des thématiques usuelles d'un bilan social y soient abordées (emplois aidés, heures de travail, bilan des mobilités... pour n'en citer que quelques unes). Le prochain CT des DDI sera l'occasion d'y revenir...

Sur l'égalité professionnelle, l'administration indique la mise à l'étude de l'élargissement du dispositif MEDDE de référent local.

Force Ouvrière demande que le bilan social de l'année N remette en perspective les données de l'année n-1. Force Ouvrière interpelle à nouveau Matignon en rapport avec la pyramide des âges (40% des agents des DDI ayant plus de 55 ans), plaçant l'employeur État face au défi de mettre en place les conditions pour valoriser les missions et parcours professionnels en DDI... au risque de ne pouvoir recruter et renouveler les générations. A moins que cela ne soit de toutes façons pas au programme ?

La prime de restructuration :

La prime de restructuration est ouverte aux agents des DDI, sur la base de textes ministériels, et donc avec des écarts à la clé. **Là aussi, Force Ouvrière sera attentive à ce que « harmonisation » ne vienne pas rimer avec « dégradation » !**

Mais, alors qu'aucun état des lieux n'est aujourd'hui présenté sur ces écarts, **Force Ouvrière a recadré les débats, partant de l'exemple des plans sociaux ADS/ATESAT pour lesquels aucune réponse satisfaisante n'est apportée à ce jour à ce qui s'apparente à un véritable plan social.** Force Ouvrière a notamment rappelé son courrier adressé au Premier Ministre dénonçant le transfert de missions publiques assises sur des emplois statutaires vers des emplois précaires pour porter des politiques telles le portage de la transition énergétique.

Force Ouvrière a de nouveau exigé l'établissement d'études d'impact sur ces deux missions intégrant les dimensions sociales, territoriales, économiques, de portage des politiques publiques. Il est clair qu'en l'absence de ces études prévues dans le cadre des dernières réunions de la commission interministérielle de modernisation de l'action publique... la crédibilité de l'administration serait bien entamée !

Les documents annuels de priorités :

Fin 2011, à l'issue du chantier missions/moyens ouvert aux forceps, Force Ouvrière s'est félicité de la mise en place de documents annuels de « priorités » - même si le terme « objectifs » aurait été plus approprié - rétablissant un lien bien distendu entre ministères et DDI.

Ce sujet ayant été absent des débats du CT des DDI en 2013, Force Ouvrière demande sans attendre une présentation des orientations 2014 ainsi que leur connexion avec les dialogues de gestion et formation. De même que la question sensible de la gestion de crise...

La subvention de l'action sociale :

Ce chantier est piloté au niveau de la DGAFP, car l'action sociale relève de compétences ministérielles et non du champ de Matignon. La question du maintien de CLAS (Comités Locaux d'Action Sociale) est par ailleurs posée, car ces structures sont assises uniquement sur des textes MEDDE et des moyens dont la pérennité n'est pas assurée.

Sur la question de l'arbre de Noël, Matignon convient que les solutions sont à trouver au niveau local.

Les organisations syndicales demandent de bien laisser les organisations locales maîtres de cette question...

...et surtout que les Préfets ne s'imposent pas en Pères Noël !

FORCE OUVRIERE continuera à défendre pied à pied les conditions de travail et de traitement des agents des DDI...

...sans se laisser détourner des questions fondamentales sur les missions et moyens ni se laisser entraîner dans la création d'une fonction publique à « strates territoriales » !

Prochain épisode: 5 décembre : Comité technique des DDI, avec au menu :

- Chantiers issus de la MAP
- Bilan social
- Formation

FO a demandé que le volet MAP intègre ADS/ATESAT (ou le volet ADS/ATESAT s'invitera de lui-même?) et les documents annuels de priorité

Fédération de l'Administration Générale de l'État - contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle - fnecfpfo@fr.oleane.com

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services - contact@fets-fo.fr

Fédération des Finances - fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris